



10-06-2024

Fête de la musique 2024

Le vendredi 21 juin dès 18 heures, la Fête de la Musique battra son plein au sein des rues et places de Besançon, jusqu'au samedi 22 juin à 1 heure du matin. Plusieurs associations de musiques actuelles organiseront des scènes sur les 5 places principales de la boucle :

- **Place de la Révolution – Le Bastion**
Scène pop rock, avec le Conservatoire du Grand Besançon en ouverture
- **Place Pasteur - Basslime et le Thé Chaud**
Scène drum'n bass, techno et dub
- **Esplanade des Droits de l'Homme – ASEP**
Scène rap/hip hop avec Jam de danses urbaines et graff
- **Place Granvelle – Uppertone**
Scène de musiques jamaïcaines et reggae
- **Square Saint Amour**
Orchestres d'Harmonies investiront cette année le square Saint-Amour

La Fête de la musique aura également lieu :

- **A La Rodia**
Boom jeune public et concert de métal en terrasse
- **Dans la cour du 6 rue Mégevand**
Chorales
- **A la Citadelle, cour des cadets**
La Citadelle chante (également organisée les 17, 18, 19 et 20 juin)
- **Dans les bars, restaurants et commerces**
Qui participeront à la programmation du centre-ville

Et bien évidemment, place aux groupes et musiciens de tous styles dans les rues de Besançon !

Toute la programmation est disponible en ligne sur sortir.besancon.fr

Et sur Facebook : [fetedelamusique.besancon](https://www.facebook.com/fetedelamusique.besancon)

La circulation du centre-ville sera coupée le vendredi 21 juin à partir de 15 heures, jusqu'à 1 heure du matin le samedi 22 juin. Pour faciliter les déplacements, 5 parkings à vélos sont mis à disposition aux abords du périmètre sécurisé (emplacements en ligne sur Sortir).

GINKO propose également un pass Fête de la musique à 2€

Voyages à volonté à partir de 18 heures et jusqu'à la fin du service.

La Ville de Besançon rappelle qu'il est essentiel de protéger l'audition des spectateurs et plus particulièrement celle des enfants. Enfin, la collectivité invite le public à trier les déchets sur place et à verser le verre dans les Points d'Apports Volontaires du centre-ville.

Il n'est pas trop tard pour annoncer un concert :

Les groupes, musiciens, ou commerçants qui souhaitent organiser un concert et/ou se produire en public peuvent contacter le comité technique à l'adresse fete.musique@besancon.fr

Contacts

Olivier GRIMAITRE – Conseiller municipal délégué aux cultures, arts urbains et musiques actuelles

Christelle HENRY – Chargée de mission, direction action culturelle